

LE MOT DU MAIRE

Comme l'année 2015 est sur le point de s'achever, je prends ma plume pour en tirer un bilan.

Commençons par les images que nous avons encore toutes et tous en mémoire, celles qui ont endeuillées la France par deux fois, au mois de janvier puis au mois de novembre. Ayons une pensée à l'approche des fêtes de fin d'année pour toutes ces victimes innocentes, qui ont commis comme faute d'être au mauvais endroit au mauvais moment, pour leurs familles et amis pour qui ces fêtes auront un goût amer.

L'année 2015 est le début de nombreuses années de restrictions budgétaires pour les communes et territoires. Les dotations et subventions qui nous sont allouées sont en baisse et les transferts de compétences de l'état en hausse. Malgré tout, on essaiera, que ce soit au niveau de la Communauté des Communes ou au niveau des communes de ne pas baisser les services offerts aux administrés.

Pour l'année 2015 nous avons entrepris des travaux au sein de la commune d'Albé :

- La réfection du pont de l'ancienne route menant d'Albé à Villé qui menaçait de s'écrouler.
- La construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Il ne reste plus que l'aménagement floral à réaliser au printemps.
- La sécurisation du cimetière qui comprend l'installation d'un garde-corps le long du mur et la mise en place d'une main montoir aux différents escaliers.
- La réfection de notre étoile de Noël sur le Scheibenberg, qu'un malheureux coup de vent a emporté au printemps dernier.
- La mise en place aux deux entrées du village d'un panneau « Erlenbach » largement subventionné par la Région.
- Le début du site internet qui reste encore à étoffer. Je lance un appel à tous les commerçants et artisans du village qui veulent mettre le descriptif de leur activité sur le site de se mettre en rapport avec le secrétariat de la mairie.
- Conformément à la loi, nous avons également fait faire un diagnostic pour l'accessibilité de nos bâtiments accueillant du public et la mise en place d'un calendrier sur six ans pour exécuter les travaux. Le total des travaux est estimé à environ 50 000 €. Le premier bâtiment qui sera mis en conformité en 2016 sera l'école, suivront en 2017 la salle des fêtes puis la mairie et l'église et enfin le club house.
- Le coup d'envoi a également été donné pour la transformation de notre POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLUI. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). En optant pour un PLUI, les frais pour la commune d'Albé s'élèveront à 30 000 €.

Pour l'année 2016, nous espérons pouvoir démarrer les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de l'Erlenbach. Des espaces de parking seront tracés et des ralentisseurs seront mis en place de façon à libérer les trottoirs pour les piétons. Un groupe de travail a été constitué au sein du conseil municipal et dès que le projet sera mis en forme une réunion publique sera organisée pour avoir votre opinion et faire les rectifications si nécessaire.

L'année 2016 sera aussi l'année de début du zéro phytosanitaire pour la commune. En effet la loi prévoit l'interdiction de produits phytosanitaires en 2020 pour les communes et les particuliers et en 2022 pour les agriculteurs. Nous anticipons l'échéance en cette année où l'on parle beaucoup de pollution, dérèglement climatique et réchauffement de la planète pour qu'en 2020 nous ne soyons pas mis au pied du mur. Dorénavant il va falloir s'habituer à vivre avec des pousses d'herbe entre les pavés ou au bord des routes. J'en profite pour rappeler que ce sont les riverains qui doivent entretenir, désherber et déneiger les trottoirs.

2016 sera aussi le moment de se mobiliser pour préparer notre grande fête de Noël à Albé. Nous comptons sur vous tous pour amener des idées sur le thème de ce Noël et commencer les travaux préparatoires.

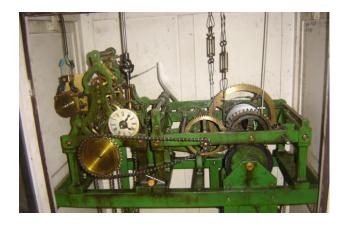
Pour finir cet éditorial, je veux remercier toutes les personnes qui tout au long de l'année se dépensent, seules ou avec les associations, pour animer, embellir et faire de notre village un village où il fait bon vivre.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

QUELQUES PHOTOS

L'horloge de l'Eglise

Pont de l'ancienne route de Villé





Le garde-corps du cimetière et l'ossuaire









Les caveaux cinéraires et le columbarium

L'ETAT-CIVIL 2015

Les naissances :

08/01/2015 : Eléa MATT de MATT Kévin et de MEYER Noémie 19/06/2015 : Alexy HEITZ de HEITZ Vincent et de NYAMTSU Alla 14/08/2015 : Léna GRIMM de GRIMM Jacky et de KLEIN Cathy

Les mariages :

26/06/2015: BOUR Damien et FELTZ Chloé

05/08/2015 : ISAMBERT Jérôme et ZAEPFFEL Julie 13/11/2015 : WOLFF Nicolas et LEDERMANN Tania

Les décès :

Personnes domiciliées à Albé:

21/03/2015: ZIEGLER épouse BARTHEL Marie, Marthe

14/03/2015 : MAYER Jean-Paul 01/04/2015 : WEBER Marcel

Personnes originaires d'Albé dont nous avons eu connaissance en mairie d'Albé :

01/04/2015 : ULRICH-DALFREDO Célestine née à Albé en 1929

29/04/2015 : BAUER-HERRBACH Catherine Marie-Thérèse née à Albé en 1926

29/11/2015 : FRANTZ Anne née en 1941

<u>Les Anniversaires</u> : Dans le Fanschtergigerla, nous avions oublié Mme HIRTH Marie-Thérèse qui a fêté ses 81 ans en novembre.

Noces de diamant : 05 janvier 2016 ULRICH Henri et Marie-Rose.

Janvier: 96 ans: KUBLER Marcel

91 ans : CONREAUX Gabrielle 88 ans : ROMBOURG Charlotte 83 ans : GOMMENGINGER Fernand

Février : 98 ans : KUBLER Joseph

87 ans : SONNTAG Cécile 85 ans : ULRICH Marie Rose 82 ans : SCHUPP Hélène 80 ans : ADRIAN Martin

AUTRES INFORMATIONS DE LA MAIRIE

ONF

Prise de poste sur le triage de l'Ungersberg par Yohan LEGRAND au 01/02/16. La forêt communale d'Albé continue à faire partie du triage de l'Ungersberg. Yohan LEGRAND habitera à la maison forestière de Saint-Sébastien (2 lieu-dit Chapelle Saint-Sébastien) à DAMBACH-LA-VILLE.

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre (inclus) au 02 janvier 2016 (inclus)

Pour toute urgence vous pouvez joindre:

Le maire, Dominique HERRMANN: 03.88.57.26.97 Le premier adjoint, Fabien DOLLE: 03.88.85.62.23 La deuxième adjointe, Christine SENFT: 03.88.57.39.86 Le troisième adjoint, Francis MARTIN: 03.88.57.08.92

AMENAGEMENT FONCIER

Suite à la présentation de l'avant-projet au mois de juin, le géomètre a tenu compte des remarques et a finalisé le projet définitif qui sera soumis à l'enquête publique avant l'été 2016. Dès début janvier 2016 seront réalisés les piquetages et bornages des nouvelles parcelles. Veillez à laisser en place les piquets sur lesquels seront inscrits les noms ou numéros et pour faciliter le travail des géomètres les propriétaires sont priés de dégager les bornes actuelles. Merci par avance.

DELIBERATIONS SUCCINCTES DE JANVIER A DECEMBRE 2015

Nous vous rappelons si nécessaire, que toutes les délibérations intégrales sont consultables sur le site de la commune : albe.fr

Séance du 17 février 2015

<u>CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VILLE.</u>

Suite à l'instauration de la FPU au 1^{er} janvier 2015 une Commission Intercommunale des Impôts Directs doit être créée à la Communauté de Communes du Canton de Villé. Le conseil municipal désigne M. Dominique HERRMANN en tant que titulaire, M. Fabien DOLLE en tant que suppléant.

NOUVEAUX DISPOSITIFS DE LA TAXE DE SEJOUR.

Le Maire rappelle aux conseillers que le taux de la taxe de séjour appliquée sur la commune d'Albé a été voté le 23 janvier 2014 suite à la mise en place de la taxe additionnelle départementale de 10 %. Le taux est de $0.60 \in$ par personne et par nuitée ($0.54 \in$ pour la commune et $0.06 \in$ pour le Conseil Départemental). La loi de finance adoptée le 11 décembre 2014 apporte de nombreux changements à compter du 1 er janvier 2015 à savoir : <u>de nouvelles exonérations</u>, <u>de nouvelles catégories d'hébergement individualisées avec de nouveaux plafonds</u> et la mise en place de la taxation d'office.

PROLONGATION DE L'EMPRUNT RELAIS DE L'ECOLE.

La commune d'Albé a contracté en 2013 un emprunt relais pour financer les dépenses d'extension de l'école primaire. Cet emprunt relais est à échéance le 30 avril 2015. Une somme de 70 000 € reste à rembourser. Le Conseil Municipal décide de répartir ce remboursement sur les exercices 2015 et 2016 et d'accepter la nouvelle proposition de financement proposée par la Caisse d'Epargne Alsace ; Durée : 24 mois, taux : révisable Euribor 3 mois + marge de 1.08 %.

REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA CHASSE A LA CAAA.

Le Conseil Municipal, après délibération décide à l'unanimité, de couvrir en totalité les cotisations CAAA pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 en affectant le produit de la chasse.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014.

Section de fonctionnement: Recettes: 485 856.83

Dépenses : 396 547.63 Excédent : 89 309.20

Excédent de fonctionnement 2013 reporté : 80 246.83 Excédent de fonctionnement 2014 169 556.03

Section d'investissement: Recettes: 412 530.08

Dépenses : <u>410 482.90</u> Résultat : <u>2 047.18</u>

Déficit d'investissement 2013 reporté : 101 505.69 Déficit d'investissement 2014 : 99 458.51

Excédent de clôture affecté à l'exercice 2015 : 70 097.52 €.

VOTE DU BUDGET 2015.DépensesRecettesSection de Fonctionnement : $480\ 000\ €$ $480\ 000\ €$ Section d'investissement : $249\ 000\ €$ $249\ 000\ €$ Résultat global $729\ 000\ €$ $729\ 000\ €$

Séance du 20 mars 2015

VOTE DES TROIS TAXES DIRECTES.

Les taux pour l'exercice 2015: Taxe d'habitation : 9.77 %, Taxe sur le foncier bâti : 5.63 %

Taxe sur le foncier non bâti : 57.71 % Produit fiscal attendu : 85 819 €

ACCORD SUR LE PRINCIPE D'UNE ADHESION A LA FUTURE AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR.

Le conseil approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique présenté en séance et annexé à la présente délibération. l'ATIP aura pour objet d'apporter le conseil et

l'assistance technique ainsi que l'instruction des autorisations d'urbanisme ; permis, DP, CU (missions que l'Etat n'assure plus).

CONVENTION DE MANDAT POUR LA GESTION DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE AU 1^{ER} ETAGE DE L'ANCIENNE ECOLE.

Le Logement communal du 1^{er} étage doit être remis en location après les travaux de rénovation qui sont en cours. Le Maire propose aux conseillers de passer une convention de mandat pour la gestion de ce logement qui comprend : la recherche de locataire, les visites et l'état de lieux, la rédaction d'un bail et le suivi des loyers à un organisme professionnel extérieur. Le Conseil Municipal décide de confier la gestion du logement communal situé au premier étage du 45, rue de l'Erlenbach à l'agence immobilière SOCOMA GESTION DESCHAMPS.

Séance du 29 mai 2015

INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION DU SOL PAR LE SDAUH

Le Maire rappelle aux conseillers que la DDT ne suivra plus l'instruction des permis, des déclarations préalables, ainsi que tout le suivi urbanisme (certificat d'urbanisme etc) à compter du 30 juin 2015. En attendant la création de l'ATIP, le Département propose une alternative par le biais du SDAUH (secteur départemental aménagement, urbanisme et habitat) qui donne lieu à une redevance fixée à 2 € par habitant et par an. Pour l'année 2015, le calcul se fera au prorata des mois affiliés. Le conseil décide de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol au Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat ;

CONVENTION DE MANDAT POUR LA GESTION DU LOGEMENT COMMUNAL SITUE SOUS LES COMBLES DE L'ANCIENNE ECOLE.

Le Logement communal situé sous les combles de l'ancienne école doit être remis en location. Le Maire propose aux conseillers de passer une convention de mandat comme pour le logement du 1^{er} étage en confiant la gestion du logement communal situé sous les combles à l'agence Socoma Gestion Deschamps.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT INSEE 2016.

Les communes de moins de 10 000 habitants procèdent au recensement de la population pour le compte de l'Etat tous les 5 ans. Le prochain recensement sur Albé se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Le Conseil Municipal devra également désigner ultérieurement un agent recenseur. Mme Milani est désignée comme coordonnatrice.

Séance du 03 septembre 2015

ACCEPTATION D'UN DON DU TELECLUB A LA COMMUNE D'ALBE.

Le Maire informe les conseillers, que les membres du Téléclub d'Albé ont décidé la dissolution de leur association et souhaitent faire une donation à la commune du solde de leur compte.

Selon les termes du compte-rendu de la dernière réunion du comité, le don devra être affecté aux investissements suivants : Réalisation d'un terrain d'entraînement de football, Protection des vitraux de l'église, Réalisation d'équipements de jeux destinés aux enfants ou tout autre investissement d'ordre collectif ou associatif de la commune d'Albé.

TRANSFERT DE COMPETENCES EN MATIERE DE PLU.

La loi du 24 mars 2014 dite ALUR prévoit la caducité des plans d'occupation des sols (P.O.S.) au 31 Décembre 2015, sauf si les communes prescrivent un P.L.U. avant le 31 Décembre 2015 avec validation avant le 27 mars 2017 ou sauf si un P.L.U. intercommunal est prescrit à l'échelle intercommunale avant le 31 Décembre 2015 avec approbation au plus tard au 31 Décembre 2019.

Compte tenu de la disparité des documents d'urbanisme des 18 communes membres de la Communauté de Communes, une réflexion a été menée par la Communauté de Communes en partenariat avec les communes pour définir une stratégie intercommunale. Il ressort de ces échanges qu'un scénario collectif allant vers un P.L.U.i. serait le plus approprié. Dans ce contexte, la compétence en matière d'autorisation du droit des sols (A.D.S.) demeure communale. Pour la commune d'Albé cette contribution s'élèvera donc à 30 000 €.

TRANSFERT DE COMPETENCES: CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION.

En matière de distribution publique d'électricité, la commune détient le pouvoir et la responsabilité d'organiser le service public. La concession de ce service public est encore aujourd'hui, pour les communes de la vallée de Villé, fondée sur des contrats passés entre 1996 et 1998 pour une durée de 30 ans.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 25 Juin 2015 le Conseil Municipal décide de transférer le pouvoir de concédant en matière de distribution publique d'électricité à la Communauté de Communes et prend acte que la perte de la taxe sur l'électricité sera compensée par un reversement de celles-ci aux communes.

TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Suite aux travaux du cimetière il y a lieu de revoir les tarifs des concessions datant de 2001 et de créer un tarif pour les nouvelles acquisitions (caveaux cinéraires et columbarium). L'arrêté tenant lieu de règlement du

cimetière est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2015 et est consultable dans son intégralité sur le site de la commune ainsi qu'en mairie d'Albé. La commission cimetière propose les tarifs suivants :

15 ans la tombe simple : 75 € - 150 € pour la tombe double 30 ans la tombe simple : 150 € - 300 € pour la tombe double 15 ans caveau cinéraire : 75 € - 30 ans caveau cinéraire : 150 €

15 ans columbarium : 75 €

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET PROPOSITION DES CRITERES D'APPRECIATION.

L'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la Fonction Publique. Ce dispositif concernera tous les fonctionnaires de la collectivité et s'appliquera obligatoirement pour l'évaluation des activités postérieures au 1^{er} janvier 2015. A Albé, l'entretien sera mené par le Maire, étant le supérieur hiérarchique direct pour les 4 agents.

Les critères à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée sont fixés par la collectivité après avis du Comité Technique. Ils sont en fonction de la nature des tâches qui lui sont confiées et de niveau de responsabilité assumé.

PANNEAU D'ENTREE DU VILLAGE EN ALSACIEN.

La Région subventionne la mise en place de panneaux d'agglomération en alsacien dans le cadre des subventions liées au bilinguisme. Le conseil décide de la mise en place de deux panneaux d'entrée d'agglomération, approuve le devis d'un montant de 277.94 € H.T. et sollicite la subvention régionale.

Séance du 10 décembre 2015.

PROGRAMME ET TRAVAUX D'EXPLOITATION ONF 2016.

M. SEYLER Olivier explique à l'assemblée les différents choix proposés et fait un exposé sur l'état général de la forêt communale. Le Conseil Municipal approuve le programme d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes proposé par l'O.N.F. en forêt communale d'Albé pour l'exercice 2016 et vote les crédits correspondant à ce programme : 21 780 € H.T. de dépenses pour les travaux d'exploitation, 59 880 € H.T. de recettes brutes.

DISSOLUTION DU CCAS, TRANSFERT DE BIENS ET CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE.

Le CCAS est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissout par délibération du conseil municipal. Le conseil municipal d'Albé décide de dissoudre le CCAS. Cette mesure prendra effet au 15 décembre 2015. Les membres du CCAS en ont été informés lors de la réunion du CCAS du 07 décembre 2015. Le conseil exercera directement cette compétence. Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune.

Les membres du CCAS ont décidé lors de leur réunion du 07 décembre 2015 le transfert à l'euro symbolique de la parcelle dont le bureau d'aide sociale est propriétaire situé section 5, parcelle N ° 332 d'une superficie de lare 83 ca à la commune d'Albé qui va l'intégrer dans son domaine privé. Le Maire propose au conseil municipal de créer pour la durée du mandat actuel, un comité consultatif d'action sociale composé des anciens membres du CCAS. Ce comité sera chargé de l'examen de tout problème relatif à la vie sociale dans le village.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016 : NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR.

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement tous les 5 ans. L'enquête concernant la commune d'Albé débutera le 21 janvier 2016 et se terminera le 20 février 2016. Le conseil municipal, décide de recruter Monsieur Jean-Marie KEMPF en qualité d'agent recenseur et d'affecter en totalité le forfait de rémunération à l'agent recenseur.

ADHESION A L'AGENCE TERRITORIALE D'INGENIERIE PUBLIQUE – APPROBATION DES STATUTS ET DESIGNATION DES MISSIONS, APPROBATION DES CONVENTIONS RELATIVES AUX MISSIONS RETENUES.

Le conseil approuve les statuts annexés à la présente délibération et confie les missions suivantes au Syndicat mixte :

Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme (compris dans la cotisation), L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme et la tenue des diverses listes électorales. En cas de besoin, il demande l'établissement d'une convention spécifique au titre des missions suivantes : l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, l'assistance à l'élaboration de projets de territoire et le conseil juridique.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET PROPOSITION DES CRITERES D'APPRECIATION.

En complément de la délibération du 03 septembre 2015 et après avis de principe du CTP le Conseil Municipal d'Albé décide d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation.

MUTUALISATION DES SERVICES.

Vu l'article L. 5211-39-1 du CGCT, issu de la loi du 27 janvier 2014, qui précise qu'«afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'EPCI à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres. » Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé a transmis aux maires le projet de schéma de mutualisation le 2 novembre dernier. Le conseil municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, émet un avis favorable sur le schéma de mutualisation présenté par la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

CHANGEMENT DE DENOMINATION ET D'ADRESSE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Dans le cadre de la réforme territoriale, le canton de Villé a été supprimé. Parallèlement la commune de Bassemberg a décidé de modifier récemment ses noms de rues et de numérotation. Compte tenu de cette situation, il est proposé de modifier le nom et l'adresse de la Communauté de Communes en remplaçant : Communauté de Communes du canton de Villé, centre administratif, route de Villé 67220 BASSEMBERG par Communauté de Communes de la Vallée de Villé, centre administratif, 1 rue Principale 67220 BASSEMBERG.

TAXE DE SEJOUR

L'article 67 de la loi de finances pour 2015, complété par le décret n° 2015-970 du 31 juillet 2015, a modifié le régime de la taxe de séjour. Sauf délibération contraire des communes qui ont déjà institué la taxe de séjour pour leur propre compte, la taxe de séjour peut être instituée par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le Code Général des Collectivités territoriales, dans son article L.5211-2, prévoit toutefois qu'une commune ayant déjà institué la taxe peut s'opposer à la perception de la taxe par l'EPCI par une délibération contraire. En ce cas, la délibération de l'EPCI ne s'appliquera pas sur les communes qui s'y sont opposées mais pourra être perçu par l'EPCI sur le reste du territoire intercommunal. Le Conseil Municipal s'oppose à la perception de la taxe de séjour par l'EPCI auquel elle est rattachée soit la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES.

Le contrat de groupe actuel s'achève le 31/12/15, la collectivité avait autorisé le centre de gestion du Bas-Rhin à consulter les assureurs. Ont été retenus l'assureur AXA et les courtiers Yvelin-Collecteam : pour les agents CNRACL 4.56 % , pour les agents Ircantec : 1.27 % avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire.

TELE CLUB D'ALBE

Le Comité a procédé début juillet aux dernières opérations de clôture après dissolution. Le délai réglementaire d'un an étant expiré sans observations après publication dans la presse.

Les rapports et comptes présentés et approuvés font apparaître un solde de 12.557 € constituant le total du patrimoine du club.

Comme prévu, ces fonds ont été intégralement virés à la trésorerie communale d'Albé, ils devront être affectés à des investissements d'ordre collectif ou associatif (aire de jeu, école, sport etc...) nous faisons confiance au conseil municipal quant à la bonne utilisation de cette manne.

Après démontage et remise en état des lieux, quelques appareils ont été offerts à une association d'aide au développement, l'abri et le mât de support des antennes du Scheibenberg sont utilisés par la mairie.

Toutes les formalités remplies, le club a été radié du registre des associations le 28/07/2015 par le tribunal de Sélestat.

Merci encore à tous ceux qui ont œuvré pendant toutes ces années à remédier à la défaillance d'un service public pénalisant nos secteurs de montagne.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un problème identique concernant le téléphone mobile.

Espérons que la résorption de ces zones dites « blanches » sera plus rapide que les zones d'ombre télé....

Le Comité

CHORALE SAINTE CECILE-TRIEMBACH-AU-VAL

Nous revenons vers vous tous, avec sur nos épaules une année 2015 bien chargée!! Événements heureux ou moins heureux, en tout cas nous avons répondu présent avec bon cœur !

Quelques réalisations au courant de cette année 2015 que nous avons commencée de la meilleure des façons par un concert en compagnie de la chorale "Battements de chœur" de Bassemberg, concert au profit des vitraux de l'église!

Nous, en qualité d'une toute petite chorale Ste Cécile, nous n'avons pas démérité en présentant quelques beaux chants de Noël très applaudis!!! Nous remercions bien sûr Mrs les Curés Olivier BECKER et Christophe WILLE pour leur aimable et efficace participation!



Bien sûr, nous allons remettre ça le 9 janvier 2016! Nous comptons sur votre présence! Le concert sera donné au profit de la rénovation de l'orgue!

D'autres part nous avons eu la joie de participer au grand concert le 20 juin 2015 dans le cadre du Millénaire des fondations de la Cathédrale, nous étions plus de 1600 choristes! Une expérience

Le 18 octobre nous avons participé activement à la marche automnale organisée par le comité des fêtes en mettent les mains à la pâte et à la soupe !!!!



Notre sortie en Belgique inédite et surprenante dans le pays de Herve avec dégustation de bière artisanale et de sirop pomme poire sans aucun additif! Merci Élisabeth! Pour terminer et comme toujours, un grand merci pour votre accueil lors de nos passages avec les pains d'épices et les fleurs!

Entre parenthèses, nous recrutons toujours! Si vous disposer d'un peu de temps, les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20 h à 22 h!

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2016

Toujours à votre service! La Chorale Ste CECILE

LE CLUB DE L'ERLENBACH

Un hopla Geiss es hät geklàpt Un hopla Geiss mir hann's facht gepackt.

Pour les non-initiés, nous avons presque réussi à nous débarrasser de 2015 et comme vous le constatez, dans la bonne humeur en espérant que le Brannkessele ne nous réclame pas de droits d'auteur.

Ceci étant, et c'est moins drôle, nous ne sommes plus que 24. Dommage que tant de nos concitoyens en activité se sentent devenir vieux et une fois retraités sont déjà trop vieux pour venir nous rejoindre. Tranche d'âge de 1920 à 1950 (65 à 95 ans).

C'est vrai que 12 réunions par an (1 après-midi par mois), comprenant l'assemblée générale, une sortie annuelle, un barbecue et le repas de Noël, ça fait tout de même beaucoup!...

Le défi est lancé... (Tous les 2èmes jeudis du mois, salle de la mairie à 14h00.)

Renseignements secrétariat: 03 88 58 98 76.

Notre sortie Gérardmer....



Bateau sur l'eau.... Entre autre!

(Resto – Ferme du bien-être et bonbons à gogo!

Ci-dessous les préposés à la distribution de la potion magique.

Au tableau, la soupe aux choux, pardon, aux potirons de la Balade d'Automne!

Les druides : Raymonde, Marthe, Marie-Rose, Rolande, Henri, Fernand, ont été mis à l'abri afin de préserver les secrets de fabrication.



Une petite ? «À Noël certains vivent de dindes alors que d'autres vivent d'un don.»

Joyeux Noël à votre famille et à vos amis. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année. Bonnes fêtes et que chaque jour de l'année nouvelle à venir soit un des vers d'un merveilleux poème intitulé

« Bonne Année 2016 »



U.S.ALBÉ

Après une fin de saison 2014/2015 très difficile suite aux blessures, arrêts ou départ d'une quinzaine de joueurs pendant la trêve hivernale, le club a été contraint de supprimer une équipe pour la saison 2015/2016. Avec un effectif de 22 joueurs nous étions dans l'obligation de débuter la saison avec une équipe évoluant le dimanche matin. Cette dernière avec cinq victoires, un nul et trois défaites se retrouve à la 5ème place, à trois points du leader.

Au sein du comité, M. Patrick AUGE a passé la main en tant que président, c'est Daniel DAVID qui a repris les rênes du club. Patrick AUGE reste au comité qui le remercie pour son dévouement durant toutes ces années.

Pour conclure, l'US Albé remercie les supporters, sponsors et toutes les personnes qui participent à nos diverses manifestations (soirées moules-frites, tartes flambées etc) et souhaite une bonne et heureuse année 2016 à tous.

US Albé

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS D'ALBE

Cette année pas de grand chamboulement, pas d'effluves techniques, point de fil, trop de conducteur.

Le montage de la buvette se fait tranquillement. Elle s'érige et se démonte par vague, les embruns en moins. Telle une partition de musique connue de tous, harmonisée par plusieurs chefs d'orchestre, l'un plus brillant que l'autre. Brassant plus d'air que d'écrous. Les indications de levées communes sont tonitruantes. Parsemées de franc sourire. La sueur est frugale. La tâche s'accomplit avec allégresse. Nos échanges vocaux se font dans la gaillardise. La plaisanterie se balade d'un poteau à l'autre, elle est toujours issue d'un seul compagnon mais se volatilise dans le rire ou la consternation des autres « monteurs ». Les étapes s'égrènent au rythme des cliquets de 13 qui stridulent dans les pognes aguerries.

Enfin bref, sech immer a grossa kines! Awer mehr bringes fertig

Début janvier, nous avons instauré une nouvelle activité. La crémation des sapins de Noël! Au vu du succès et de l'enthousiasme des convives présents lors du « test », nous allons renouveler l'essai. Ceci se passera, comme l'an passé, à l'entrée du village. Nordmann, épicéa, pungens, pectiné, nobilis, toutes les sortes sont les bienvenues. Il suffit de déposer votre sapin, et l'on se charge du reste.

Le brasier effervescent des sapins est toujours surprenant. L'intense crépitement, l'odeur de résine, l'épaisse fumée blanchâtre, l'envol des aiguilles incandescentes, se reflètent dans les yeux des enfants captés par ce spectacle et réveille les souvenirs passés des moins jeunes.

Le vin chaud sera naturellement mis à l'honneur, ceci afin de réchauffer les corps et flatter les papilles.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. De plus ce service évite de se rendre à la déchetterie et permet de se retrouver pour un moment convivial, en période hivernale.

Agréables fêtes de fin d'année à tous.

Le secrétaire : David LEDERMANN

LE COMITE DES FETES

Les membres du Comité des Fêtes d'Albé sont très satisfaits de cette année 2015.

Le 18 octobre a eu lieu la deuxième « Promenade d'Automne » à Albé sur le chemin du patrimoine, avec près de 350 participants. Une très belle réussite, avec une météo agréable et une ambiance conviviale. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fortement contribué au bon fonctionnement de la journée (notamment préparation de la soupe, mais aussi des appétissantes tartes aux fruits !).





Rendez-vous en 2016 pour une prochaine édition!

Des costumes de vignerons et vigneronnes ont été confectionnés pour le Comité des Fêtes, merci à la « couturière ».

Il a également été acheté du matériel (casseroles, réchaud à gaz, percolateur...), qui est bien entendu mis à disposition des associations.

Concernant les autres projets en 2016, nous allons pousser notre réflexion en février avec l'ensemble des membres du comité des Fêtes. Il y aura la préparation du Noël à Albé en 2017, qui sera un bel évènement pour les habitants.

Belles fêtes de Noël

Bonne et heureuse année à tous

Le comité

La paroisse St-Wendelin

Les membres du conseil de fabrique veillent toute l'année sur notre église afin qu'elle reste un lieu de calme où il fait bon passer, quelquefois, un petit temps de recueillement et de prière.

Les vitraux ont été rénovés autant à l'intérieur qu'à l'extérieur où la protection s'est avérée urgente. Merci aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ces travaux.

Un autre problème a surgi: l'intérieur du tabernacle, que faire contre cette moisissure et cette odeur fort désagréable? Après maintes réflexions et discussions, c'est Lucienne Kempf qui a trouvé la solution et grâce à ses doigts de fée et ses bonnes idées elle l'a de nouveau rendu digne pour Celui qui y demeure. Quelle soit très sincèrement remerciée.



Nous remercions également les personnes qui œuvrent toute l'année au service de la paroisse: prêtres, choristes, organistes, fleuristes, enfants de chœur, animateurs liturgiques... Merci à ceux et celles qui aident au nettoyage annuel, au montage de la crèche, à ceux qui participent au repas paroissial et aux généreux donateurs au moment de la quête pour le chauffage et l'entretien de l'église.



Au seuil de cette nouvelle année 2016, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé, paix et joie chez vous et autour de vous.

Les membres du conseil de fabrique.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'ALBE

Les évènements tragiques à Paris ont entrainé un énorme élan de générosité: près de 9500 personnes se sont présentées sur les lieux de collecte, partout en France pour participer à leur manière à sauver et soigner les blessés. C'est un acte généreux, qu'il convient de souligner.

Cette année, nous avons totalisé 163 dons de sang total, lors des trois collectes de sang total : 56 en février- 44 en juillet et 63 en octobre. Il y a eu 10 premiers dons et parmi tous les donneurs, il y a de plus en plus de jeunes, c'est très encourageant, un grand Merci à toutes et tous.

La canicule qui a sévi sur une bonne partie du territoire a entrainé une baisse conséquente des prélèvements cet été; nous avons aussi relevé une baisse des dons lors de la collecte estivale. Mais le résultat global est tout à fait honorable.

Les dates de collecte de sang total à ALBE pour 2016 sont les suivantes:

- le 16/02/2016
- le 05/07/2016
- le 25/10/2016

Il n'y a pas eu de don de plasma en 2015, mais nous sommes déjà sollicités pour l'année à venir. Les dates retenues sont les suivantes :

- 02/04/2016
- 09/09/2016
- 25/11/2016

Pour répondre à cette demande, nous demandons aux volontaires de s'inscrire au secrétariat lors de la collecte. Le plasma soigne les grands brûlés, les hémophiles ou bien les patients souffrants de troubles de la coagulation.

Le transport est pris en charge par le centre (départ d'ALBE à 17h30 devant la Mairie et retour vers 20h30)

L'assemblée générale aura lieu le 23 janvier 2016, à 19H30.Une invitation sera envoyée aux donneurs d'ici fin décembre.

Cette année encore, nous avons participé au bon déroulement de la marche gourmande du mois d'octobre, au club house d'ALBEVILLE.

Notre objectif est et reste la promotion du Don de sang bénévole, du plasma, organiser les collectes, défendre le bénévolat mais aussi de recruter des nouveaux donneurs.

Vous avez entre 18 et 70 ans, pesez plus de 50 kilos, venez nous rejoindre lors des collectes en 2016.

Nous invitons tous les donneurs potentiels à faire ce geste de citoyenneté, c'est une démarche honorable et 1 million de malades sont soignés ou sauvés grace à un des produits sanguins

A vous toutes et tous, nous souhaitons de belles fêtes de Noël et une bonne année 2016.

LE COMITE



L'ECOLE D'ALBE

Notre journée à la maison de la nature

On a vraiment adoré cette journée. On a appris plein de choses et on s'est beaucoup amusé. Le matin,

nous sommes tous restés ensemble pour une balade sur un sentier ponctuée de petits jeux et de découvertes.





Avec l'aide de Baptiste, nous avons fabriqué plusieurs abris pour les insectes utiles dans notre jardin.

On a percé, scié, coupé... et on s'est bien amusé.







Atelier pâtisserie et fête de fin d'année

Pour la fête de fin d'année, nous avons passé une après-midi à cuisiner à la salle des fêtes. C'était super!

Le lendemain, c'était la fête de fin d'année! Spectacle, ballons, poneys... On a adoré et on a bien rigolé!



Nous avons pu découvrir un magnifique nid de guêpes. Nous avons été très impressionnés par cet ouvrage minutieux et délicat. On s'est posé plein de questions et on essayera d'y répondre prochainement en faisant des recherches.





Sortie automnale

Nous sommes partis récolter dans le village toutes sortes de produits d'automne. On a ramassé des châtaignes, des glands, des pommes de pin, des feuilles... et des pommes qu'on a cuisiné pour la semaine du goût. On a bien marché et on s'est bien amusé.



LE CENTRE EQUESTRE - EQUIVALLEE

Association Pégase Albé

Cette année 2015 a été bien remplie grâce à une météo clémente pour l'activité équestre à part pour notre fête du 1er Mai qui a été une fois de plus trop arrosée!

Les sorties en concours ont été couronnées de beaux résultats grâce à l'entraînement assidu avec Yoann et Chloé, tous deux enseignants diplômés. Il y a eu quatre qualifications pour les Championnats de France de Hunter (Discipline qui allie le saut d'obstacle au dressage).

Les séjours sportifs équestres de l'été ont accueilli un nombre croissant de jeunes du secteur mais aussi de tout le Grand Est en lien avec l'UFCV. Ils sont venus découvrir ou parfaire leur équitation dans un cadre agréable et grâce à l'efficacité d'Equivallée, le centre équestre d'Albé.

L'association Pégase a été présente lors de manifestations dans la vallée de Villé par des promenades à poneys qui nécessitent à chaque fois la présence d'une importante équipe de dévoués bénévoles qui sont aussi les piliers des concours internes organisés à Equivallée pendant l'hiver. L'association continue à soutenir et à encourager l'équitation pour permettre une approche satisfaisante et simple d'un sport en lien avec le cheval afin de continuer ainsi une pratique qui existe depuis des siècles.

Association Ani'mes sens 2015

Une nouvelle association a été créée cette année à Albé sur le site d'Equivallée. Plusieurs de ses membres ont suivi une formation adéquate. Son but est de proposer une médiation par l'animal à l'attention de différents publics tels qu'enfants, personnes âgées, déficients mentaux ou moteurs, personnes en rupture sociale ...

L'association propose ses services, aux établissements spécialisés, Ehpad, IME, foyers de vie, crèches... Elle organise des activités sur site ou en itinérance à visées thérapeutiques, éducatives et récréatives, associant, selon le cas, au public en situation de fragilité, certains animaux, poneys, chiens, lapins, cochons d'inde, chinchillas, hamsters.

Depuis la création de l'association plusieurs demandes ont pu être satisfaites et apportent la preuve concrète de l'utilité de cette prestation.



Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes Fêtes de Fin d'Année

LES CAF'THÉS

Nous avons fait salle comble à chaque représentation. Mais ce qui nous remplis de carburant pour l'année à venir, c'est le plein de rire que nos spectateurs nous ont offert. C'est comme posséder un petit pouvoir magique de voir que notre potion vous régale à chaque fois.

En 2015 vous avez pu voir sur scène des personnages imaginaires et farfelus. Cendrillon , Hulck, Spiderman et bien d'autres ont été revisités à notre sauce. Je ne sais pas si la célèbre présentatrice de télévision dirait « manifaique », mais nous y avons pris beaucoup de plaisir. Pour 2016 les idées de sketch ne manquent pas, les cigognes seront de retour à Albé, on célèbrera le premier mariage gay, les cerfs vous réjouiront de leur brame, bref comme d'habitude du sérieux, que du sérieux !



Le rire est une des dernières choses non taxées, alors n'hésitez pas à venir nous voir. En attendant nous vous souhaitons une bonne à nez.





Les dates des représentations théâtrales 2016

- 1er et 2 avril
- 8 et 9 avril
- 15 et 16 avril
- 22 et 23 avril

Réservations au : 03.88.57.29.03

P. Martin Présidente pour les Caf'thés.



Un millésime 2015 exceptionnel



1° Le vignoble:

Cette année, il y a eu de la chaleur à partir du 23 juin.

Le 1^{er} et 2 juillet la température a dépassé les 40°.

Le 7 juillet, nous avons subi un orage de grêle principalement sur le secteur du Kirchberg.

La sécheresse s'installe : les jeunes vignes n'ayant pas leur système racinaire développé ont souffert par le manque d'eau. La pluie salvatrice est arrivée le 9 Août. Cela a permis de sauver l'essentiel de la récolte.

Jamais des degrés d'alcool aussi élevés n'ont été enregistrés à Albé. La qualité est remarquable. La quantité est réduite de 15 à 30 % (sécheresse et dégâts de sangliers y ont contribué).



2° Appellation « Rouge d'Albé » :

L'Association des Viticulteurs d'Albé a déposé un dossier auprès des instances viticoles régionales pour revendiquer l'appellation: « Rouge d'Albé ». Cela permettra la reconnaissance de notre vignoble de montagne au niveau du savoir-faire du vigneron ainsi que de la qualité des vins. Le 17 juillet a eu lieu la présentation du projet suivie d'une dégustation. Les vins d'Albé issus de plusieurs millésimes ont séduit le jury. Ce dernier a prononcé un avis favorable.

L'étape suivante consiste à fournir un historique sur notre vignoble de montagne, suivi d'une dégustation composé d'un jury national.

3° Albé en Habit de Lumière :

Pour la 25^{ème} édition, il y a eu de nombreux changements :

- la Place du Tilleul a accueilli un nouveau bar à vins
- L'orchestre et la piste de danse ont pris place devant l'église
- Les Wadelas ont refait leur apparition
- La Cuvée du Veilleur, la Cuvée Robin et la Cuvée Victor ainsi que la bière du Veilleur ont régalés le public
- L'éclairage de la place a été adapté aux commentaires du guide
- Les scénettes revisitées ont été très appréciées

Pour remercier les bénévoles, une sortie en bus aura lieu en mai 2016.

4° Balade d'Automne:

L'Association des Viticulteurs a participé à la deuxième édition de la Balade Gourmande. Bonne organisation, bonne ambiance, beau temps et bonne dégustation de produits locaux.

Bonnes fêtes de fin d'année Paix et solidarité autour d'un vin local Les vignerons d'Albé

Musée de la Vallée de Villé



Comme de coutume, le Musée a accueilli en 2015 les nombreux visiteurs intéressés par le site. La fréquentation est restée stable par rapport aux deux dernières années. Grand merci aux bénévoles qui ont tenu des permanences tout au long de l'année en collaboration avec la Société d'Histoire du Val de Villé, le musée étant fermé actuellement pour la période hivernale. Nous travaillons en ce moment sur l'élaboration d'une nouvelle campagne publicitaire au travers d'affiches et de dépliants, le but étant de faire connaitre notre patrimoine à un public avide et féru des connaissances ancestrales et locales.

Une poignée de bénévoles se réunissent tous les lundis matin pour nettoyer, rénover, élaborer et entretenir afin d'agrémenter ou faire que les visites se déroulent sans accrocs! N'oublions pas tous les bénévoles animateurs, qui tout au long de l'été montrent le savoir-



faire de nos ainés tous les dimanches après-midi. Si vous désirez rejoindre une des équipes, soit le lundi matin ou faire une

animation, n'hésitez pas, nous serons là pour vous accueillir.

a faire bus les savoirus les di. Si re une lundi une

VIN D'ALSACE

inot Nois

Albé en Habit de Lumière a fêté son 25^{ème} anniversaire avec succès. La manifestation n'a jamais connu une telle affluence que le samedi soir, petit coup de chaud pour les différentes équipes de

bénévoles. L'orchestre les « Willerthaler » a assuré une ambiance entrainante et festive tout au long de la soirée. La place s'est vêtue de nouvelles illuminations grâce à des moyens techniques modernes. Dimanche fut boudé par les visiteurs, arrosé par la pluie.

Cette année 2015 a une fois encore marquée les membres de l'association, par la disparition de Martin Barthel en septembre dernier. Fidèle bénévole passionné et disponible, il fut l'un des membres fondateurs des Amis du Musée du Val de Villé en 1979. Impliqué dans de nombreuses associations, il a toujours répondu présent aux différentes tâches à effectuer au sein de notre maison. Fortes pensées à lui.

Toute l'équipe de l'Association des Amis du Musée de la Vallée de Villé vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année, et une très Bonne Année 2016



Une nouvelle association est née en 2015 : l'association « Crazy Willerthal Band"

Elle a pour objet, entre autre, de participer aux différents défilés de la région, de construire des chars, des chorégraphies carnavalesques, de confectionner des costumes. Son siège social est fixé à l'Auberge de la Vieille Ferme.

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers municipaux et le Personnel communal vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'An 2016.